



Politique extérieure de la Suisse en matière de santé 2019-2024

La Suisse base sa politique extérieure en matière de santé sur ses valeurs et ses principes culturels et politiques fondamentaux, tels qu'ils sont inscrits, entre autres, dans la Constitution fédérale. Son engagement international dans le domaine de la santé s'inspire aussi de la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans ce sens, la Suisse s'emploie à promouvoir le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre. Il s'agit, par le biais d'une approche fondée sur les droits de l'homme, de viser un accès équitable aux soins pour tous les êtres humains.

La politique extérieure de la Suisse en matière de santé repose sur deux piliers: elle doit, d'une part, contribuer à améliorer la protection de la santé de la population locale et le système de santé en général et, d'autre part, soutenir en sa qualité d'instrument de la politique étrangère suisse les objectifs de celle-ci. Dans ce but, la Suisse assume sa responsabilité globale et agit de manière solidaire dans le domaine de la santé également. Au sein des organisations internationales pertinentes et en collaboration directe avec d'autres pays, elle participe à la recherche de solutions aux défis sanitaires mondiaux. Elle utilise à cet effet ses atouts, tels que son savoir et son expérience, ses réseaux, son engagement dans l'aide humanitaire et la coopération au développement, son rôle d'État siège de nombreuses organisations internationales et de pôle de recherche et d'innovation. Au niveau international, la Suisse met tout en œuvre pour construire des ponts entre les différents acteurs et encourager un dialogue ciblé et constructif. La concrétisation de la politique extérieure en matière de santé passe par une approche globale qui tient compte des facteurs déterminants pour la santé, place l'être humain au centre des préoccupations et combatte les inégalités.

Opportunités et défis dans le contexte mondial

Dans un monde toujours plus connecté, les défis à relever sont immenses, tout comme le sont les opportunités d'améliorer la santé mondiale; à cet égard, des changements sont intervenus ces dernières années.

1. Qu'il s'agisse des Objectifs du Millénaire pour le développement ou de l'Agenda 2030 de l'ONU – en particulier son objectif 3 «Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge» –, santé et objectifs de développement durable sont indissociablement liés et s'influencent mutuellement.
2. Les crises sanitaires et humanitaires constituent toujours une menace pour la communauté internationale.
3. La garantie de l'accès aux médicaments s'apparente à un numéro d'équilibre entre égalité des chances en matière de santé, intérêts économiques et promotion de l'innovation.
4. Les soins de santé doivent sans cesse concilier les rapports de force mouvants entre économie et société.
5. Les progrès technologiques présentent à la fois une chance et un défi pour les systèmes de santé.
6. Les maladies non transmissibles augmentent dans le monde entier – revers de la médaille de la prospérité et de l'allongement de l'espérance de vie.
7. La structure sanitaire mondiale est en pleine mutation.
8. La politique internationale en matière de dépendances nécessite des approches nouvelles.

Le 15 mai 2019, le Conseil fédéral a adopté la politique extérieure en matière de santé 2019-2024, qui vise à garantir une position commune, cohérente et efficace des services fédéraux impliqués dans les questions de santé pertinentes pour les six champs d'action définis.

Champs d'action de la politique extérieure en matière de santé 2019-2024

1. Protection de la santé et crises humanitaires

La Suisse veut notamment améliorer la protection de sa population contre les risques sanitaires en renforçant la prévention globale et les capacités de réaction. Dans ce contexte, il faut une OMS plus forte qui encourage la collaboration entre les États membres et fournisse le soutien technique nécessaire pour, d'une part, consolider les systèmes nationaux et internationaux de détection précoce, de surveillance, de prévention et de lutte, conformément aux prescriptions internationales en matière de santé, et pour, d'autre part, éviter les réactions excessives causant des dommages économiques inutiles. Il est dans l'intérêt de la Suisse de promouvoir les synergies et les échanges entre acteurs de la santé, du travail humanitaire, de la promotion de la paix et des droits de l'homme à Genève.

2. Accès aux médicaments

La Suisse entend améliorer l'accès à des médicaments éprouvés ou récents, sûrs, efficaces, d'une qualité irréprochable, abordables et dont le financement peut être assuré durablement. Elle soutient dès lors, à l'échelle internationale, un débat factuel tenant compte des questions d'accès pour chaque maladie et chaque produit, tout en considérant les intérêts en jeu dans les domaines de la santé, de la politique de développement et de l'économie. Il est aussi dans l'intérêt de la Suisse que la propriété intellectuelle soit protégée à l'étranger, de sorte à assurer la rentabilité de l'innovation, en ce qui concerne la recherche et le développement de médicaments nouveaux et plus efficaces.

3. Durabilité des soins et numérisation

La Suisse s'engage en faveur de systèmes de santé nationaux solides et pérennes et pour de meilleurs soins de santé à l'échelle de la planète, en vue de réduire le risque de pauvreté et d'améliorer le contrôle des risques sanitaires mondiaux – comme les maladies extrêmement contagieuses – et, par extension, à renforcer la sécurité en Suisse. La Suisse entend par ailleurs exploiter au mieux les chances qu'offre la numérisation pour promouvoir des modèles de soins rentables. Elle souhaite en outre l'élaboration d'un cadre pour une gouvernance mondiale des données liées à la santé et la mise en place d'une collaboration internationale pertinente dans ce domaine.

4. Déterminants de la santé

La Suisse veut contribuer à influencer les facteurs socioéconomiques et environnementaux pour améliorer la santé et le bien-être des individus et réduire les inégalités dans le domaine de la santé. Cela permettra non seulement d'assurer que les individus puissent maintenir leur indépendance, mais aussi d'optimiser les investissements dans les soins de santé. Cela permettra également d'abaisser le risque de pauvreté lié aux problèmes de santé. La Suisse veut s'engager à promouvoir des synergies et une coordination améliorée entre les différents acteurs dans les domaines politiques pertinents pour promouvoir la santé et résoudre les potentiels conflits d'intérêts.

5. Gouvernance dans la structure sanitaire mondiale

La Suisse entend encourager les institutions cohérentes, solides, durables, efficaces et privilégiant le travail multisectoriel à reconnaître le rôle qu'elles peuvent jouer dans l'amélioration de la santé à l'échelle mondiale et à l'accomplir efficacement. Dans ce contexte, elle s'engage, au sein des organisations internationales, en faveur de réformes susceptibles de faciliter l'application de solutions probantes grâce à des structures efficaces et, partant, d'asseoir la crédibilité et l'acceptation de ces organisations. La Suisse met tout en œuvre pour empêcher la structure sanitaire mondiale de se fragmenter davantage et s'attache à renforcer la Genève internationale et le rôle de celle-ci en tant que centre de compétence pour la santé.

6. Politique des dépendances

Grâce à son expérience, la Suisse fait partie des pays qui encouragent une politique des dépendances misant sur des approches englobant la politique de la santé et la politique des droits de l'homme. Elle entend contribuer au développement de la politique internationale en matière de

drogue, afin de mettre en place une politique des dépendances cohérente fondée sur la santé et les droits de l'homme, dans le droit fil de ses priorités en matière de politique de santé.